

Document Stratégique de Façade Méditerranée

Réunion de concertation sur le plan d'actions

6 octobre 2020



**Nuage de mots réalisé par les participants en début de journée en réponse à la question :
Qu'attendez-vous de cette journée ?*

Table des matières

<u>Préambule.....</u>	<u>3</u>
<u>L'organisation et l'animation de la réunion.....</u>	<u>5</u>
<u>L'équipe d'animation et d'accompagnement technique :.....</u>	<u>6</u>
<u>Comptes-rendus des groupes de travail.....</u>	<u>7</u>
<u>Groupe 1 – Biodiversité.....</u>	<u>7</u>
<u>Groupe 1 Biodiversité : Priorisation des actions par sous-thèmes.....</u>	<u>9</u>
<u>Groupe 2 – Pêche et aquaculture durables et compétitives.....</u>	<u>13</u>
<u>Groupe 2 - Priorisations des actions par sous-thèmes.....</u>	<u>15</u>
<u>Groupe 3 – Ports, industries navales et nautiques.....</u>	<u>17</u>
<u>Groupe 3 - Priorisation des actions par sous-thème :.....</u>	<u>18</u>
<u>Groupe 4 : Tourisme et littoral.....</u>	<u>20</u>
<u>Priorisation « à froid ».....</u>	<u>23</u>
<u>En guise de conclusion : leçons apprises.....</u>	<u>24</u>

Préambule

Le **Document Stratégique de Façade (DSF) Méditerranée** entend protéger l'environnement, valoriser le potentiel de l'économie bleue et anticiper / gérer les conflits d'usage. Il est la traduction sur la façade Méditerranée de la politique maritime intégrée de la Commission Européenne et de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral.

Le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Préfet Maritime de la Méditerranée pilotent conjointement son élaboration, son adoption et sa mise en œuvre, en lien la Mission de coordination des politiques de la mer et du littoral au sein de la Direction Interrégionale de la Mer (DIRM) Méditerranée.

Le DSF Méditerranée est constitué de **deux volets** :

- Un volet stratégique comportant une situation de l'existant ; des objectifs stratégiques et la planification des espaces maritimes. Cette stratégie a été adoptée le 4 octobre 2019 par arrêté interpréfectoral.
- Un volet opérationnel comportant le dispositif de suivi et le plan d'action.

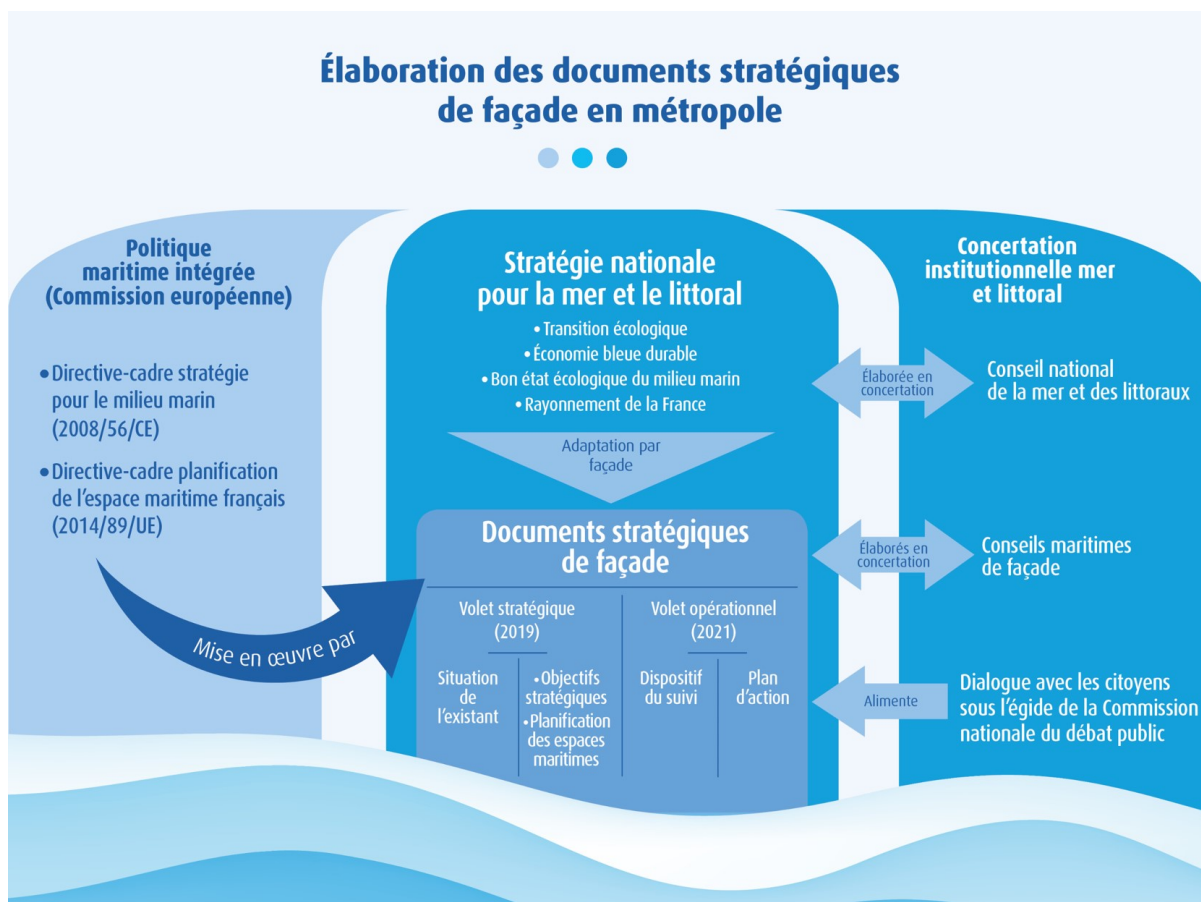
Ce dernier volet est notamment élaboré par une **concertation institutionnelle régulière**, avec le Conseil maritime de façade de Méditerranée, et plus largement auprès des **acteurs locaux**.

Pour en savoir plus

- Stratégie de façade maritime : <http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/adoption-de-la-strategie-de-facade-mediterranee-le-a2892.html>
- Conseil maritime de façade de Méditerranée : <http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/conseil-maritime-de-facade-de-mediterranee-r125.html>

Parce que le DSF tente de concilier économie et écologie au service d'un littoral plus durable, il est nécessaire de l'ancrer dans les réalités territoriales des nombreux acteurs concernés en prenant en compte les **dispositifs** déjà **existants** mais aussi les difficultés rencontrées localement, et en s'inspirant des bonnes pratiques.

À cet effet, la DIRM a organisé 6 ateliers territoriaux (Marseille, Sète, Perpignan, Ajaccio, Bastia, Nice) fin 2019 qui ont rassemblé 140 participants et qui ont permis d'enrichir la première ébauche du plan d'action. Une fois ces retours intégrés et complétés par différentes discussions avec certaines parties prenantes, la DIRM a souhaité confronter cette version déjà bien avancée du plan d'actions, avant sa validation par le Conseil Stratégique de Façade et sa remise à l'Autorité Environnementale.



Le 6 octobre 2020, une [réunion virtuelle](#) a été organisée afin de permettre aux membres du CMF ainsi qu'aux experts invités de discuter des propositions ayant le plus évolué depuis fin 2019, de les compléter et de les réorienter le cas échéant.

[112 participants](#) se sont connectés et se sont répartis en sous-groupes afin de participer à des discussions plus ciblées par grands thèmes, permettant ainsi à chacun de s'exprimer dans son domaine d'intérêt.

[97 actions ont été discutées](#) (certaines actions ont été discutées dans plusieurs groupes de travail). Afin de garder une vue d'ensemble du plan d'action, [un vote de priorisation en ligne](#) a également été proposé pendant une dizaine de jours après la réunion.

Ce compte rendu rappelle les objectifs de la réunion, les méthodes d'animation ainsi que les principales contributions récoltées.

Les contributions détaillées (reformulations ou précisions de certaines actions du plan d'action) sont directement intégrées dans [le tableau synthétique du plan d'action](#) et dans [les fiches actions correspondantes](#), disponibles dans les documents à télécharger pour la session du 24 novembre du Conseil Maritime de Façade :

<http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/session-du-24-novembre-2020-a2946.html>

L'organisation et l'animation de la réunion

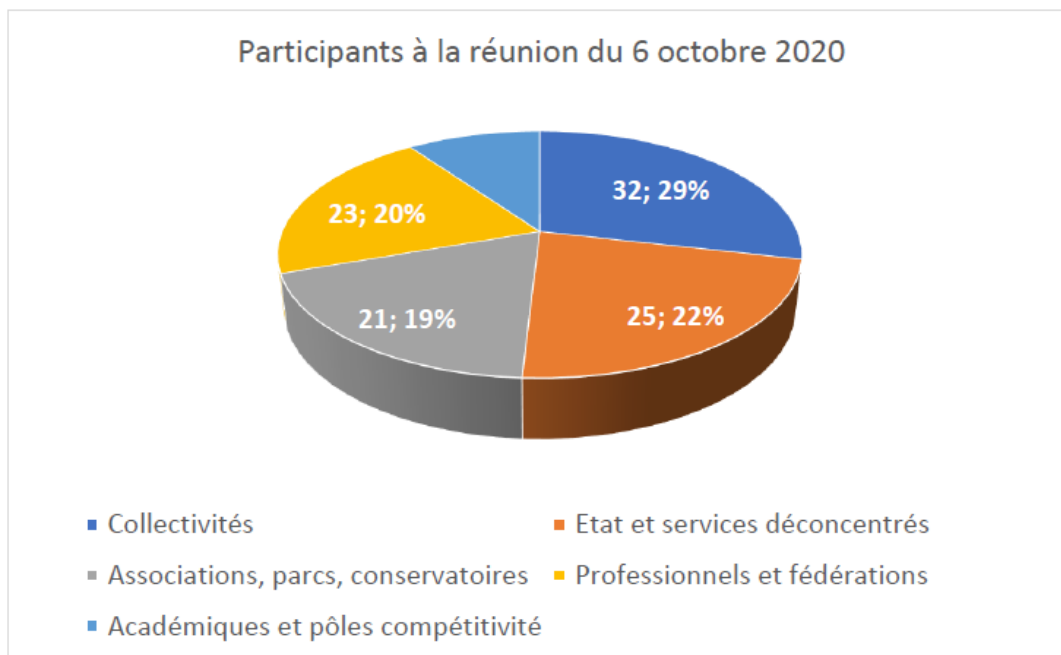
Dans un contexte de crise sanitaire particulier, la DIRM a choisi d'organiser cette réunion en virtuel en se faisant accompagner par Rouge Vif Territoires, déjà présent pour l'animation des 6 ateliers territoriaux de 2019 et dont les résultats positifs et dynamiques avaient été appréciés par les acteurs.

La réunion, qui s'est tenue de 9h à 16h, a été organisée en 4 séquences :

- Une **plénière** pour rappeler les grandes étapes de l'élaboration du DSF, les objectifs de la réunion et s'approprier les outils d'animation (plateforme Beekast).
- Des **ateliers en sous-groupes thématiques**, animés par la DIRM, permettant de discuter précisément des actions proposées.
- Des séances de **priorisation** des actions discutées.
- Une plénière de clôture pour synthétiser les travaux de groupes.

L'atelier débutait par une salle de plénière virtuelle, puis chaque participant était automatiquement « transféré » vers l'atelier virtuel du groupe pour lequel il s'était inscrit. Afin de faciliter la coordination technique, les animateurs ont bénéficié d'un support technique, tout comme les participants pour les connexions aux plateformes ZOOM ou Beekast. Malheureusement, l'équipe a rencontré certaines difficultés en début d'atelier, rapidement résolu par les équipes de Beekast.

Dans l'ensemble, les participants ont réussi à bien participer aux échanges malgré une interface plus technique qu'en réunion présentielle. Le format virtuel a permis une plus large participation, sur toute la façade et notamment la Corse.



L'équipe d'animation et d'accompagnement technique :



Marion Brichet
Animatrice
DIRM Méditerranée



Franck Fredefon
Animateur
DIRM Méditerranée



Maria Ruysen
Animatrice
DIRM Méditerranée



François Virevialle
Animateur
DIRM Méditerranée



Kristenn Le Bourhis
Animatrice
DIRM Méditerranée



Caroline Bataillon
Animatrice,
Rouge Vif Territoires



Alexandra Lanicos
Support technique,
Rouge Vif Events



Françoise de Blomac
Coordination des animations,
Rouge Vif Territoires



Fanny Jamain
Support technique,
Rouge Vif Events

Comptes-rendus des groupes de travail

Groupe 1 – Biodiversité

41 participants ont rejoint le groupe Biodiversité animé par Marion Brichet, Chargée de mission milieu marin au sein de la mission de coordination des politiques de la mer et du littoral, et pilote du Plan d'action pour le milieu marin (PAMM), volet environnemental du DSF.

Les échanges ont été structurés en 4 temps, qui ont permis de passer en revue 44 actions

- Accompagner les activités maritimes vers un modèle durable et réduire leur impact sur les habitats sensibles (12 actions, dont 7 ont fait l'objet de discussions approfondies)
- Réduire l'impact de la sur-fréquentation littorale et de l'artificialisation par la gestion intégrée (11 actions dont 4 ont fait l'objet de discussions approfondies)
- Réduire significativement les prélèvements et les captures accidentelles sur des maillons sensibles ou des espèces vulnérables (15 actions dont 7 ont fait l'objet de discussions approfondies)
- Améliorer les contrôles et la sensibilisation (6 actions dont 2 ont fait l'objet de discussions approfondies)

Ce groupe s'est concentré sur les actions répondant aux objectifs environnementaux, tels que les oiseaux marins, les mammifères marins, les habitats benthiques et l'intégrité des fonds, les poissons et céphalopodes ou encore les déchets. Des actions répondant à plusieurs objectifs environnementaux ont également été traitées comme les zones de protection forte ou la sensibilisation.

Globalement, les participants ont adhéré aux projets d'actions et sous-actions associées à ces thématiques, en proposant toutefois quelques ajustements :

- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie mouillages et plongée du PAMM. Sur cette dernière action notamment, des propositions ont été formulées pour [réguler la fréquentation](#) à travers une meilleure connaissance de la capacité de charge des milieux à l'échelle d'un site.
- Investir la thématique de la croisière et d'élaborer une stratégie dédiée se basant sur la [capitalisation des données](#) existantes en les complétant le cas échéant, d'organiser une [instance de gouvernance nouvelle](#) pour suivre cette action (compagnies, agents maritimes, CCI, Club croisière, etc.) et de conduire une campagne de sensibilisation adaptée.
- Renforcer l'encadrement des sports, loisirs et activités commerciales affectant les mammifères marins [par une définition précise de l'activité d'un point de vue législatif](#) voire de transformer le label HQWW pour le rendre réglementaire.
- Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces par plus de présence sur le terrain, par l'intégration de ces enjeux dans les formations des pratiquants, et plus de sensibilisation auprès des pratiquants. Le groupe a également insisté sur [la protection spatiale nécessaire des zones fonctionnelles](#) des espèces sensibles notamment les oiseaux marins via l'outil

APHN ou APB. Une question a été soulevée sur les possibilités d'arrêtés réglementaires temporaires pour s'adapter à la mobilité des zones fonctionnelles des oiseaux.

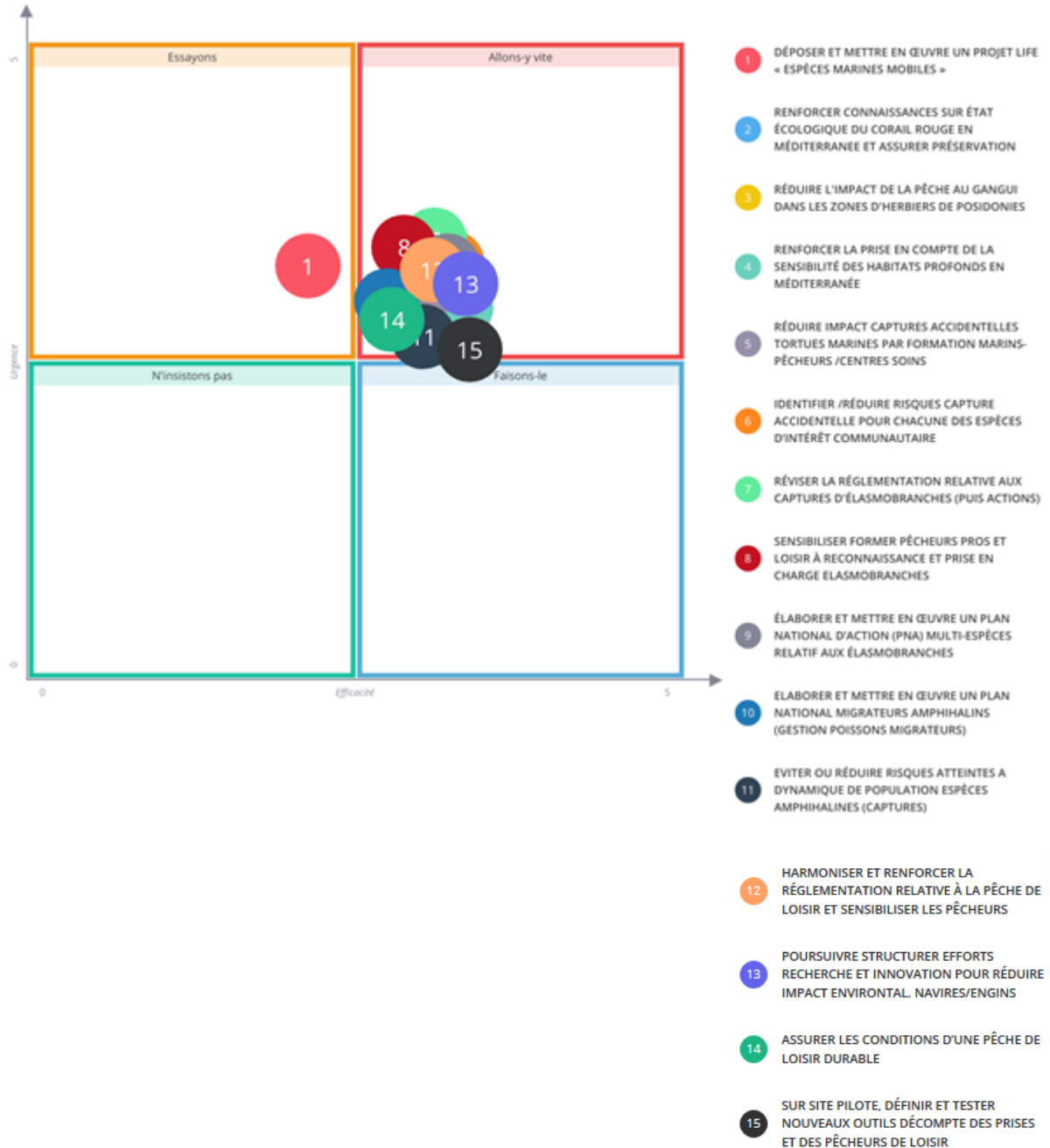
- Renforcer et réduire les captures accidentelles. Pour les mammifères marins, une refonte de la sous-action REPCET a été proposée afin de la généraliser. Pour les tortues marines, les participants ont jugé nécessaire de [rendre obligatoire les déclarations de captures](#) et de [bien sensibiliser les professionnels](#) avec l'appui du CESTMED (structure dont les moyens humains sont à pérenniser pour assurer son bon fonctionnement). Il a été évoqué la nécessité de réactiver le réseau RTMMF pour augmenter le maillage sur le terrain et intervenir plus rapidement auprès des professionnels en cas de capture. Ce réseau peut être étoffé par d'autres moyens humains comme les guides du littoral ou les gardes assermentés (le bénévolat ayant ses limites). Concernant les élastomobranes, plusieurs initiatives existent déjà, portées notamment par les professionnels, leur efficacité reste toutefois à démontrer. Les gestionnaires d'aires marines protégées ont leur rôle à jouer pour animer ces initiatives.
- Réduire l'apport de déchets d'origine terrestre notamment via la valorisation et la capitalisation des campagnes de sensibilisation existantes (faisons des merveilles, campagnes zéro plastiques, etc.).
- Réduire la pêche au gangui, et au-delà des sous actions identifiées déjà identifiées, il a été proposé de [réduire les surfaces de pratique](#) plutôt que le temps.
- Assurer des conditions de pêche de loisir durable notamment sur la notion de consommation familiale en s'appuyant sur les démarches déjà opérées dans certaines aires marines protégées. Concernant l'ambition d'un [outil déclaratif des pêcheurs et de leur capture](#), les participants valident tous son intérêt, en commençant par une capitalisation des outils déjà existants (notamment au PNC, RNBB, RNCB, PNMCCA, Portofino, Espagne, etc.).

Groupe 1 Biodiversité : Priorisation des actions par sous-thèmes

Biodiversité : Réduire l'impact de la sur-fréquentation littorale et de l'artificialisation par la gestion intégrée



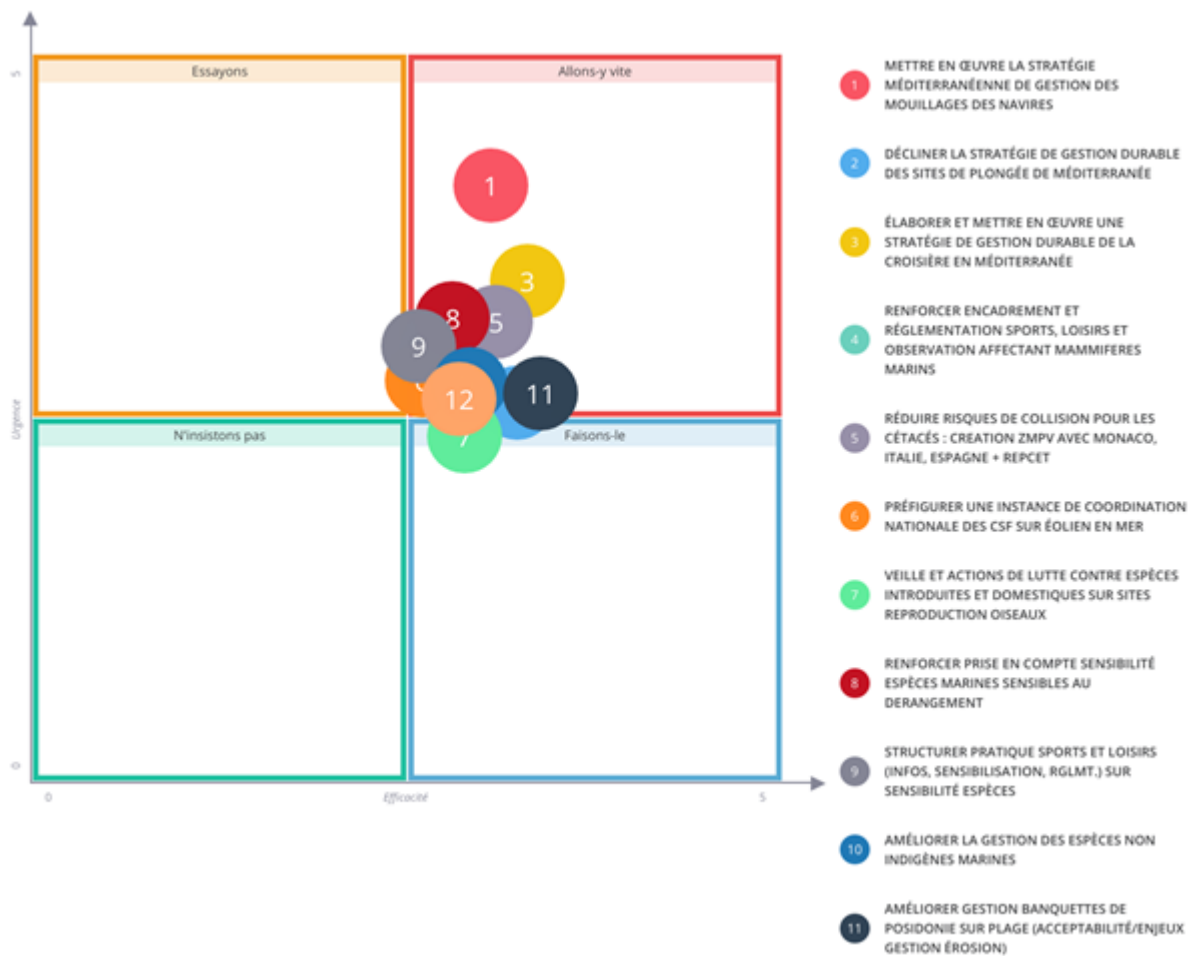
Biodiversité : Réduire significativement les prélèvements et les captures accidentelles sur des maillons sensibles ou des espèces vulnérables



Biodiversité : Améliorer les contrôles et la sensibilisation



Accompagner les activités maritimes vers un modèle durable et réduire leur impact sur les habitats sensibles



Groupe 2 – Pêche et aquaculture durables et compétitives

19 participants ont rejoint le groupe « Pêche et aquaculture durable et compétitive » animé par Maria Ruysen, Chargée de mission stratégie maritime au sein de la mission de coordination des politiques de la mer et du littoral, et pilote de l'élaboration du Document stratégique de façade, notamment du volet socio-économique.

Les discussions étaient organisées en deux séquences :

- Identifier, protéger les stocks, réguler les prélèvements et captures accidentelles (15 actions, dont 10 ont fait l'objet de discussions approfondies)
- Renforcer les filières et les valoriser dans les territoires ; Accompagner les métiers vers l'avenir (12 actions ayant toutes fait l'objet de discussions approfondies)

L'objectif de cet atelier était de donner une vision globale aux acteurs de la pêche, aux gestionnaires d'aires marines protégées, aux scientifiques et associations membres du CMF un aperçu complet et complémentaire des actions qui paraissent nécessaires pour protéger la ressource et celles qui ont été définies spécifiquement en Méditerranée pour accompagner économiquement la profession vers des pratiques et des engins innovants et durables d'une part, vers une structuration des marchés de consommation pour valoriser l'ensemble des produits d'autre part. L'absence de représentants de l'aquaculture a été dommageable pour la concertation et l'approfondissement des six actions dédiées.

Il est ressorti de cet atelier :

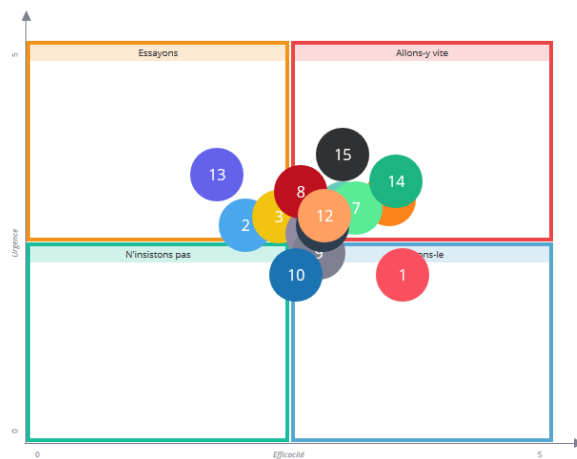
- le constat global d'un manque tel de connaissances sur l'état initial des stocks halieutiques en Méditerranée qu'il est difficile actuellement d'anticiper l'évolution des ressources, de guider la profession et de justifier auprès d'elle certaines réglementations actuelles ou à venir, de labelliser même certaines pêcheries qui pourraient pourtant le devenir. La synergie entre scientifiques doit être renforcée de manière à utiliser l'ensemble des forces d'expertises disponibles. Les actions d'acquisition de connaissances doivent être largement renforcées tout en étant conscient des moyens humains limités et des efforts que ces actions engendreront : un compromis et une stratégie sont à définir avec les instituts de recherche, l'administration centrale et les professionnels.
- Un nombre de projets importants existent déjà en Méditerranée sur la réduction des captures accidentelle, l'amélioration de la sélectivité des engins de pêche, la formation et la sensibilisation des pêcheurs : ces projets doivent mieux être valorisés dans le DSF de manière à ce que les actions en actent la poursuite ou le déploiement sur la façade. Un mode d'action pour relancer la sensibilisation et la formation des pêcheurs doit être trouvé avec les organisations professionnelles et le soutien de la DIRM et des associations.
- La structuration des marchés de consommation est une action essentielle pour garantir aux pêcheurs la vente de l'ensemble de leurs produits, y compris des poissons pauvres qui peuvent être valorisés. L'importance de conserver, de respecter et de valoriser l'équilibre économique des criées, lorsque les territoires en sont dotés, a été rappelé : sur les autres territoires, la mise en place de circuits courts ou de zones concertées peuvent être des

solutions. La pérennisation de modes de vente en cas de crise sanitaire est également un axe de travail fort.

Groupe 2 - Priorisations des actions par sous-thèmes

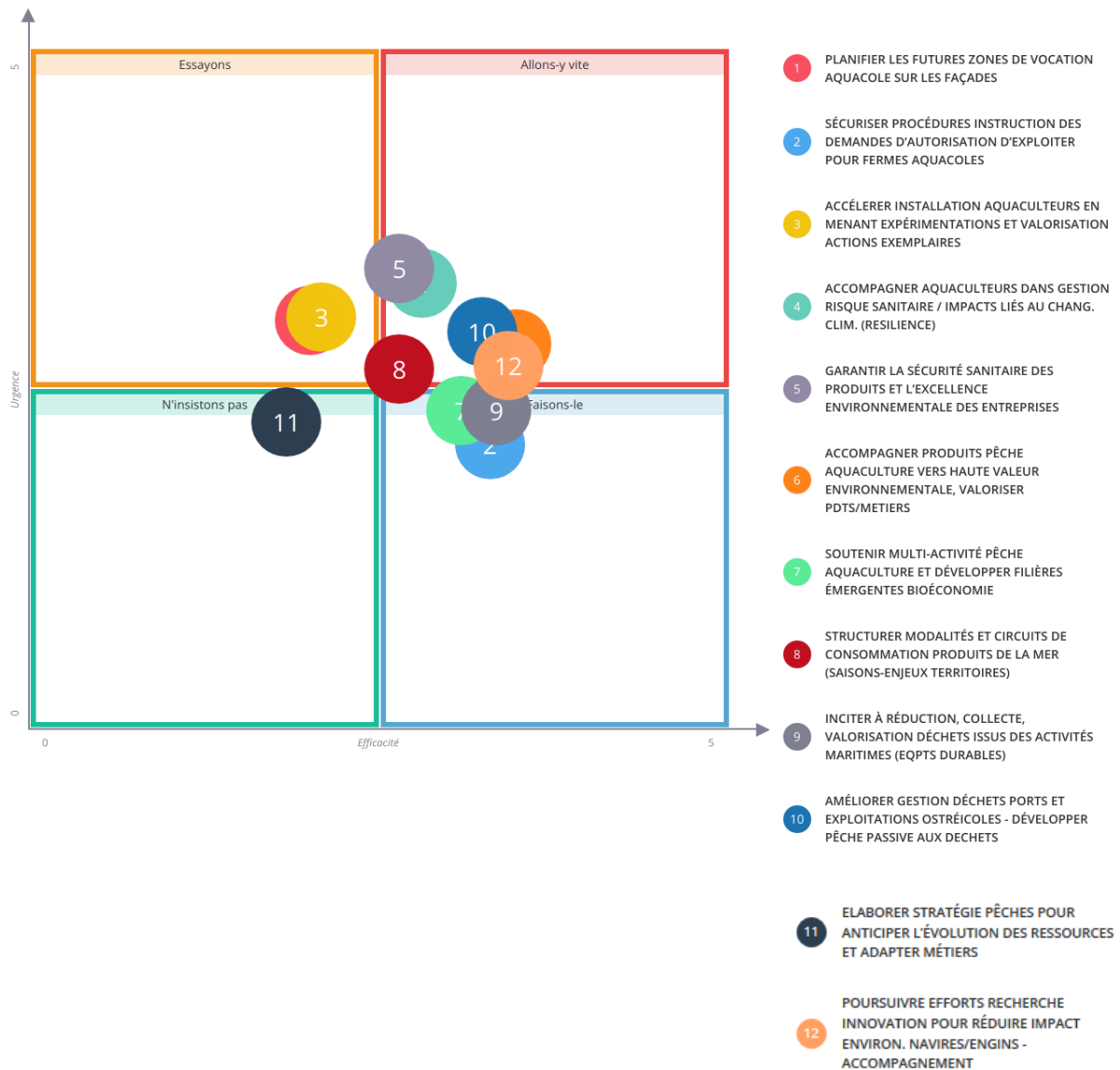
Pêche et aquaculture : identifier, protéger les stocks, réguler les prélèvements et captures accidentelles

Pêche et aquaculture : identifier, protéger les stocks, réguler les prélèvements et captures accidentelles



- 1 RENFORCER CONNAISSANCES RELATIVES À LA PÊCHE SUR CORAIL ROUGE EN MÉDITERRANÉE ET ASSURER SA PRÉSERVATION
- 2 RÉDUIRE L'IMPACT DE LA PÊCHE AU GANGUI DANS LES ZONES D'HERBIERS DE POSIDONIES
- 3 RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DE LA SENSIBILITÉ DES HABITATS PROFONDS EN MÉDITERRANÉE
- 4 RÉDUIRE IMPACT CAPTURES ACCIDENTELLES TORTUES MARINES (FORMATION MARINS-PÊCHEURS, CENTRES DE SOINS)
- 5 IDENTIFIER ET RÉDUIRE LES RISQUES DE CAPTURE ACCIDENTELLE POUR ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
- 6 ÉLASMORANCHES: RÉVISER RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX CAPTURES (IDENTIFIER ACTIONS LOCALES/NATIONALES)
- 7 ELASMORANCHES : SENSIBILISER, FORMER PÊCHEURS PROS ET LOISIR, AMÉLIORER DÉCLARATION CAPT. ACCIDENT.
- 8 ÉLASMORANCHES : ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN NATIONAL D'ACTION (PNA) MULTI-ESPÈCES
- 9 ELABORER, METTRE EN ŒUVRE PLAN NATIONAL MIGRATEURS AMPHIALINS (GESTION POISSONS MIGRATEURS)
- 10 ÉVITER/RÉDUIRE RISQUES D'ATTEINTES À LA DYNAMIQUE DE POPULATION ESPÈCES AMPHIALINES (CAPTURES)
- 11 RENFORCER LA PROTECTION DES ZONES FONCTIONNELLES HALIEUTIQUES D'IMPORTANCE (ZFHI) MISE EN PLACE ZCH
- 12 IDENTIFIER STOCKS LOCAUX PRIORITAIRES OÙ GESTION AMÉLIORABLE, PLANS DE GESTION CORRESPONDANTS
- 13 CONTRIBUER À UNE MEILLEURE GESTION DES PRÉLÈVEMENTS DES ESPÈCES FOURRAGE AU NIVEAU EUROPÉEN
- 14 ASSURER LES CONDITIONS D'UNE PÊCHE DE LOISIR DURABLE
- 15 SUR SITE PILOTE, DÉFINIR ET TESTER NOUVEAUX OUTILS DE DÉCOMPTÉ DES PRISES ET DES PÊCHEURS DE LOISIR

Pêche et aquaculture : Renforcer les filières et les valoriser dans les territoires ; Accompagner les métiers vers l'avenir



Groupe 3 – Ports, industries navales et nautiques

27 participants ont rejoint le groupe « Ports, industries navales et nautiques », animé par Franck Fredefon, Chef de la mission de coordination des politiques de la mer et du littoral.

Les discussions étaient organisées en deux séquences :

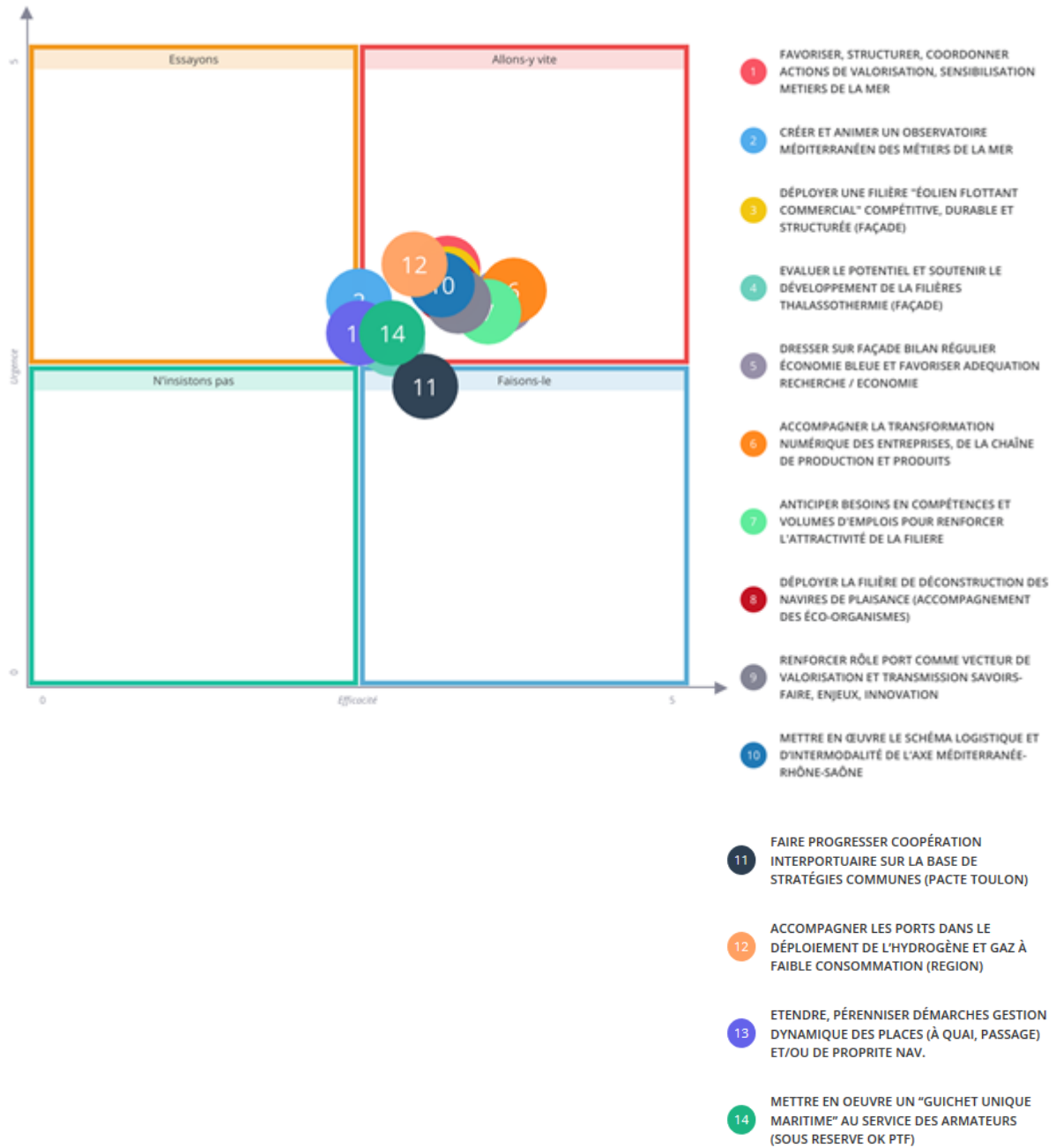
- Réduire l'impact des activités portuaires et industrielles, notamment par la R&D ; Mieux intégrer les ports et industries dans le dialogue citoyen (14 actions dont 10 ont fait l'objet de discussions approfondies)
- Structurer des filières industrielles et portuaires innovantes et compétitives (14 actions dont 10 ont fait l'objet de discussions approfondies)

Globalement, le groupe a adhéré aux projets d'actions et sous-actions associées à ces thématiques, en soulignant toutefois :

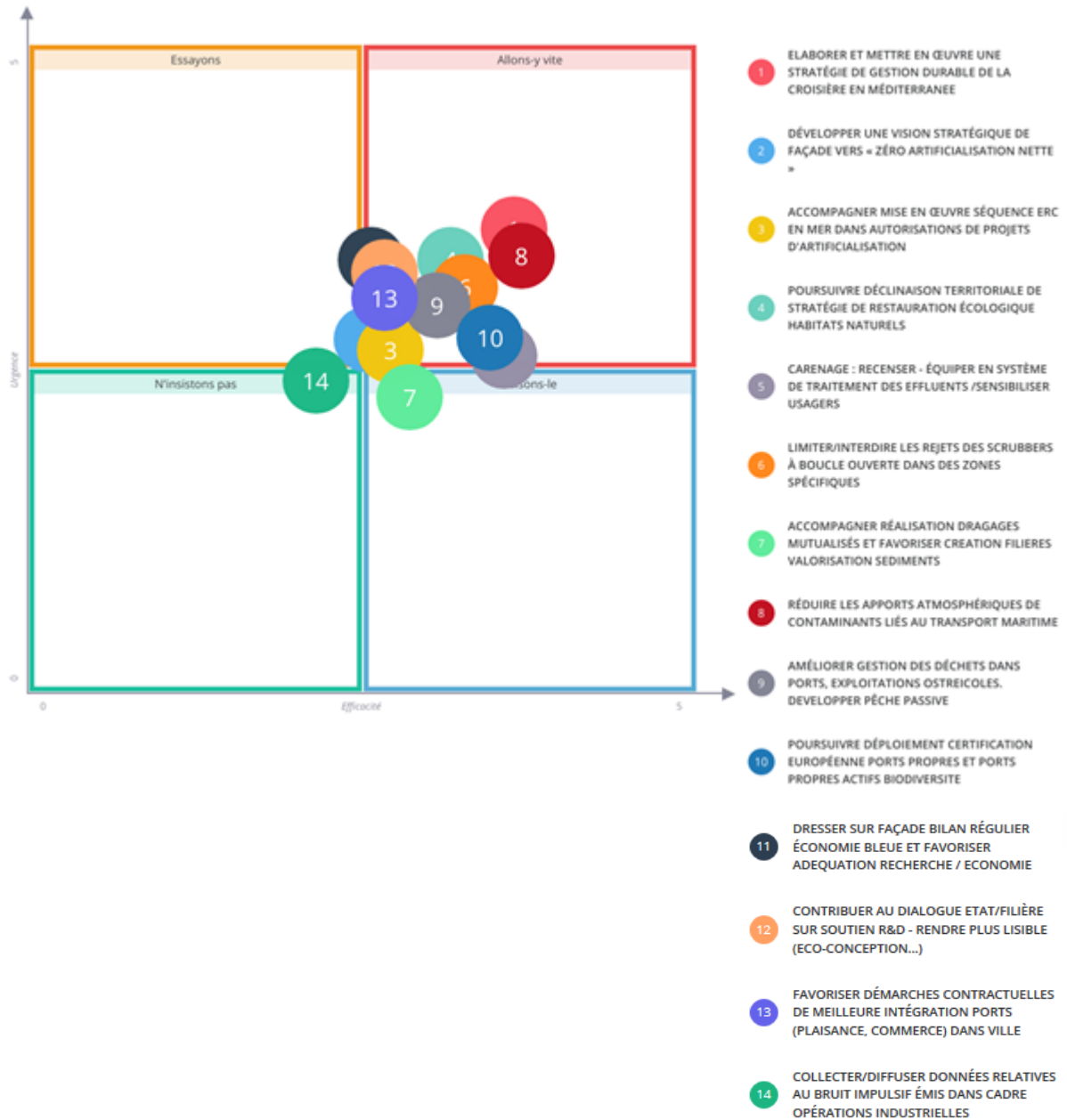
- L'intérêt de favoriser la mise en œuvre d'actions à finalité environnementale par **des aménagements de la fiscalité** (par exemple, à destination des gestionnaires de ports pour la certification ports propres) ;
- L'intérêt d'identifier **des espaces favorables à des essais de robots, drones en mer**, espaces qui seraient réservés à de tels essais sur des plages de temps déterminées ; la thématique est intégrée directement et explicitement à l'action LAM-MED02, en lien avec les projets innovants qui émergent actuellement sur les territoires, notamment celui de la Métropole Aix Marseille Provence.
- La nécessaire **capacité d'adaptation rapide du monde économique de la mer** (cf crise COVID), justifiant selon les participants l'ajout d'actions d'expérimentation de simplification des procédures (mise en place de coffres pour le mouillage de navires, dragages portuaires, pour lesquelles le lien est fait avec les actions portant sur la croisière et sur les dragages) et la précision que les démarches d'accompagnement de l'économie bleue (Observatoire des métiers de la mer par exemple) devront être agiles et rapides pour être utiles ;
- Le besoin d'apporter des corrections / compléments sur le portage de plusieurs actions et sous-actions ;
- Le problème du **portage des actions sur l'intermodalité et la coopération interportuaire**, en prévision de la disparition de la Délégation interministérielle au développement de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône ;
- Des possibles redimensionnements de certaines actions et sous-actions, impliquant une reformulation des libellés ainsi que des compléments aux portages associés (notamment, agir sur l'ensemble des vecteurs possibles de pollution de l'air par le transport maritime et pas que sur les carburants).

Groupe 3 - Priorisation des actions par sous-thème :

Ports et industries : Structurer des filières industrielles et portuaires innovantes et compétitives



Ports et industries : réduire l'impact des activités, mieux intégrer le dialogue citoyen



Groupe 4 : Tourisme et littoral

45 personnes ont rejoint le groupe Tourisme et littoral, animé par François Virevialle, Chargé de mission planification spatiale maritime au sein de la mission de coordination des politiques de la mer et du littoral, Kristenn Le Bourhis, Adjointe au chef de la mission de coordination des politiques de la mer et du littoral, et Caroline Bataillon, Animatrice, Rouge Vif Territoires

Les échanges ont été organisés en trois séquences. La méthode d'animation était différente afin de laisser plus de place aux retours d'expériences et aux nouvelles idées.

- Quelles sont les stratégies de désaisonnalisation et de diversification que les collectivités mettent en œuvre ?
 - Les 4 actions proposées dans le plan d'action ont été complétées par 6 nouvelles idées et l'identification de 13 enjeux
- Comment définir des actions de développement régulé des activités de loisirs, sports nautiques et croisière dans une logique d'attractivité et de durabilité ?
 - Les 7 actions déjà incluses dans le plan d'action ont été complétées par 47 nouvelles idées pouvant être regroupées en 7 grands thèmes : sensibilisation, certification, incitations, formations, réglementation, études et évolution des bases nautiques.
- Comment intégrer les notions de recul stratégique, de recomposition spatiale sur certains territoires vulnérables mais dépendants économiquement du tourisme et des activités liées ?
 - 51 idées différentes ont été évoquées pouvant être regroupées en 5 grands thèmes : sensibilisation, réglementation/gestion, études et connaissance de la vulnérabilité, nouveaux usages/nouvelles installations et accompagnement/concertation

Ces questions pointent des manques dans les actions du projet de plan d'action du DSF tel que transmis aux participants, notamment dans l'atteinte des objectifs socio-économiques afférents. La méthodologie de cet atelier était donc différente et plus orientée vers l'idéation.

Chacune de ces questions a pu être abordée selon la méthodologie suivante :

- Présentation des actions liées déjà inscrites aux DSF ;
- Partage d'expérience des participants sur les actions déjà initiées aux seins des différentes structures ;
- Proposition de nouvelles actions pour compléter le DSF ;
- Classement en grandes catégories et priorisation ;
- Échange sur les principales actions remontées et valorisées par les participants.

Ainsi, des éléments ont été recueillis permettant de compléter les actions existantes du DSF, insistant notamment sur l'évaluation de la capacité du milieu littoral à prendre en charge les activités anthropiques cumulées ainsi que sur le développement de sports nautiques durables, en lien avec les territoires.

Deux actions supplémentaires ont également été rajoutées :

- Renforcer la coopération territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée (LAM-MED04)
- Animer et harmoniser la bancarisation des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et sa communication à l'ensemble des publics concernés. (LITT-MED06)

L'exercice de priorisation a fait ressortir certaines idées qui tiennent particulièrement à cœur des acteurs et ont pu le cas échéant compléter certaines actions existantes du DSF :

Travailler avec les scolaires locaux comme les classes externalisées pour sensibiliser les plus jeunes aux éco-gestes et au développement durable (Prévu dans le projet de DSF)	7 votes
Mettre en place un système vignette critère sur les navires et ouvrir différentes zones de navigation en fonction de la catégorie du navire (nouvelle idée intégrée au dispositif Bateau Bleu)	6 votes
Accompagner les professionnels à une transition écologique de leurs activités (formation, aide à l'investissement) (Prévu dans le projet de DSF)	6 votes
Eco labels pour les activités nautiques (Prévu dans le projet DSF)	6 votes
Définir une campagne de sensibilisation à destination des croisiéristes pour la promotion des bonnes pratiques à bord et une offre de découverte du patrimoine naturel lors des escales. (intégré dans la nouvelle action sur l'écotourisme)	5 votes
Accompagner le développement des activités nautiques aussi bien pour le tourisme que pour les habitants du territoire (Prévu dans le projet DSF et intégré dans la nouvelle action sur l'écotourisme)	5 votes
Définir objectivement la limite de pression environnementale acceptable sur les sites de plongée en y intégrant aussi des arguments socio-économiques (intégration d'une action sur la définition de la capacité de charge écologique)	5 votes
Inciter à la décarbonation des loisirs nautiques/ réguler les usages entre activités bruyantes et carbonées et activités respectueuses de l'environnement (intégré à l'action sur le développement des loisirs nautiques durables)	5 votes

Renforcer le volet environnement dans le permis mer. (action en cours de réalisation)	5 votes
Définir de manière partagée des critères d'évaluation de l'impact des activités sur le littoral comme outil d'aide à la gestion, d'aide à la décision politique. (déjà prévu dans le DSF avec la notion d'impacts cumulés et renforcé par la notion de capacité de charge)	5 votes
Amener davantage les jeunes vers la pratique des activités nautiques car ils sont déjà très proches des problématiques environnementales. (prévu dans l'action de développement des loisirs nautiques)	5 votes
Développer un outil informatique simple pour la gestion de la fréquentation des sites de pongée et l'utilisation des mouillages écologiques (Prévu dans le DSF)	5 votes
Développer une appli qui pourrait regrouper la réglementation, les zones de mouillage écologique, les bonnes pratiques etc. (Prévu dans le DSF)	5 votes

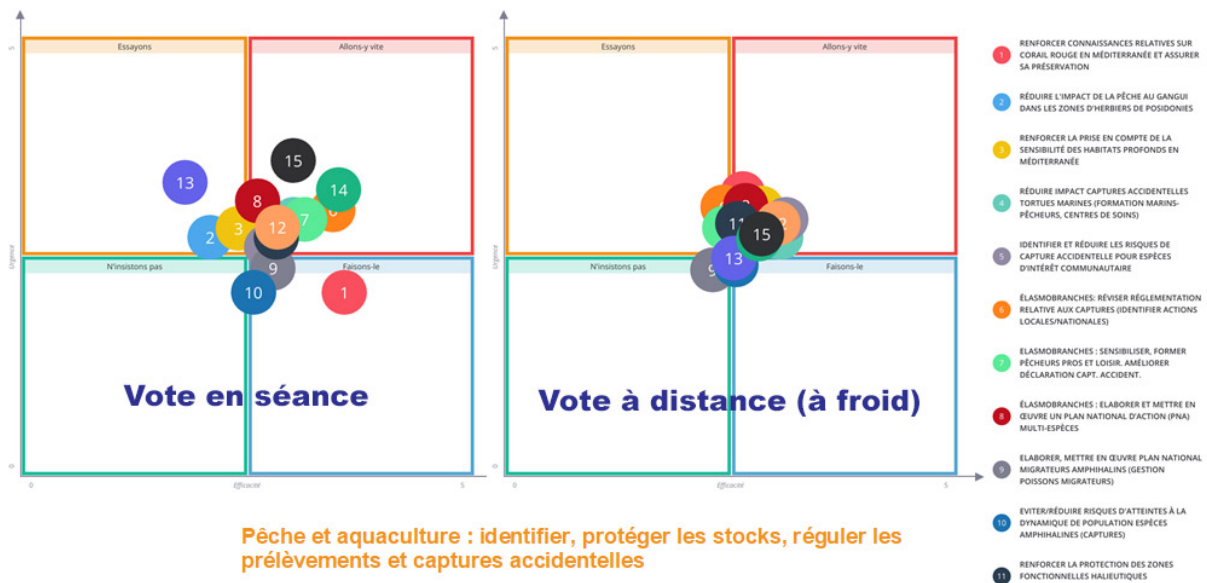
Priorisation « à froid »

Chacun des participants a pu voter pour l'ensemble des actions évoquées dans les sous-groupes biodiversité, pêche et industries navales et nautiques pendant 10 jours. 72 personnes ont participé à ce vote, mais toutes ne se sont pas exprimées sur l'ensemble des actions.

Dans l'ensemble, cette priorisation « à froid » a tendance à rendre tous les sujets plus prioritaires. Si c'est la preuve que le pan d'action du DSF est bien pertinent, cela limite les leçons que l'on peut tirer des votes. Cependant, quelques remarques permettront de guider la DIRM dans ses discussions avec les autres DIRM ainsi qu'avec l'autorité environnementale. Les résultats de ces votes seront également intéressants à comparer avec la consultation publique.

Biodiversité : Dans l'ensemble, les votes sont très cohérents et les actions notées comme les plus efficaces et urgentes sont bien les mêmes, même si le vote « à froid » les voit comme encore plus urgentes qu'en séance. Peu d'actions ont changé de quadrant et rares sont celles qui « perdent » sur les deux dimensions. Notons cependant que c'est le cas pour plusieurs actions de contrôle et de sensibilisation.

Pêche et aquaculture : Dans l'ensemble, à quelques rares exceptions peu marquantes (écart faible), les actions sont jugées plus efficaces et/ou plus urgentes dans le vote à froid. Les votes ont également tendance à se resserrer comme l'illustre le graphique ci-dessous sur le thème de la préservation des stocks.



Ports et industries : Les actions évaluées à froid sont généralement jugées moyennement urgentes et efficaces (positionnées au milieu du quadrant). Quelques actions se détachent cependant, notamment la création d'une filière de déconstruction éco-responsable, le déploiement de l'hydrogène dans les ports et la mise en œuvre d'une stratégie d'une gestion durable de la croisière en méditerranée.

En guise de conclusion : leçons apprises

Après avoir été invités à préciser leurs attentes sous forme d'un nuage de mots en début de session (reproduit en page de garde de ce compte-rendu), les participants ont pu donner leur avis sur le déroulement de la réunion virtuelle en fin de journée.

50 participants ont ainsi pris le temps de noter la journée (de 1 à 5 étoiles). 80 % d'entre eux ont estimé qu'elle méritait 4 ou 5 étoiles.

35 participants ont fait part de leurs commentaires qui peuvent se résumer ainsi :

- Le format numérique a certes limité les interactions mais cela a été bien compensé par une forte participation, le travail en sous-groupes et des animations qui ont rythmé la journée, malgré un bug technique en début de journée.
- Cette réunion était nécessaire car beaucoup de participants ont eu l'occasion de découvrir des actions, d'échanger, de se rendre compte de la richesse du plan d'action.
- Les participants restent vigilants sur le fait que leurs propositions soient prises en compte.
- Le travail des animateurs a été souligné et apprécié.

Un document réalisé par Rouge Vif Territoires (<https://rougevif-territoires.fr/>), membre du Groupe Rouge Vif (<https://grouperougevif.fr>)